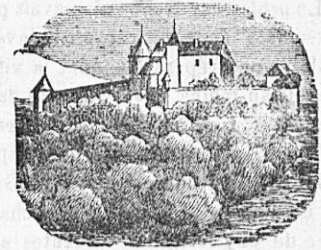




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>30</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>00</sup> 8<sup>55</sup> — BULLE, arr. 8<sup>58</sup> 1<sup>20</sup> 4<sup>30</sup> 8<sup>20</sup> 10<sup>50</sup>

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
 » . . . 6 mois, » 2.50  
 Etranger . 1 an, » 9.—  
 » . . . 6 mois, » 5.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.

RÉCLAMES: 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'Agence de publicité Haenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 14 février 1905

## Découvertes agricoles.

III

Arrivons maintenant à la découverte qui fait l'objet principal de cette étude.

Les progrès de l'agriculture reposent sur une découverte scientifique d'un moyen simple et à la portée de tous de rendre au sol sa fertilité et d'en accroître la productivité dans une proportion inespérée. Au nombre des éléments de fertilisation que renferment les engrais, les principaux sont la potasse, le phosphore, la chaux et surtout le nitrogène ou azote. Ce dernier est déjà employé largement sous forme de nitrate de soude, de sulfate d'ammoniaque, d'engrais organiques (fumier), tous fort chers, tandis que la nature en offre une provision inépuisable, puisque l'azote constitue les sept dixièmes de notre atmosphère. Seulement, à l'état libre et non combiné le nitrogène est la plus inerte des substances. Il ne prend de la valeur que s'il devient de l'acide nitrique par sa combinaison avec l'oxygène, ou de l'ammoniaque en s'unissant à l'hydrogène, ou un albuminoïde organique quand le carbone se joint aux deux précédentes combinaisons. On peut l'employer comme engrais sous ces formes diverses, mais à des prix assez élevés. Un grand nombre de tentatives ont été faites pour ravir à l'atmosphère son azote, et plusieurs usines, croyons-nous, s'en occupent, mais on n'en a pas encore vu beaucoup de résultats pratiques.

La nature, cependant, peut accomplir ce qui est difficile et coûteux à l'homme. On sait depuis longtemps qu'au moyen d'orages, de pluies et d'autres phénomènes, elle combine une quantité

de nitrogène suffisante pour en fournir chaque année aux champs des quantités appréciables. Une combinaison analogue se fait à l'intérieur du sol, dans une mesure que l'on ne peut encore calculer d'une manière précise. Mais, il y a quelques années, on a découvert qu'un troisième procédé naturel, bien plus productif, a cours dans certains cas. Sur les racines des plantes légumineuses, et peut être de quelques autres encore, croissent un certain nombre de nodosités, ou tubercules, ou excroissances fongueuses, œuvre de microbes ou bactéries qui ont la propriété de combiner le nitrogène dans un sol saturé d'air en des composés tels que les plantes peuvent se les assimiler et les convertir en éléments de leurs propres tissus. Ainsi ces plantes deviennent sur une vaste échelle une manufacture des ingrédients les plus précieux pour la nourriture des animaux et d'engrais pour les autres plantes. Elles n'ont besoin pour croître elles-mêmes, et absorber du nitrogène, que des éléments ordinaires d'un sol fertile. Dans un sol stérile, on peut en obtenir une croissance d'une richesse extraordinaire. Il suffit d'y ajouter de la potasse et de l'acide phosphorique, qui ne sont pas onéreux et qui, étant en général rendus au sol par les déchets des plantes elles-mêmes, n'ont pas besoin d'être renouvelés chaque année.

Il est à remarquer que les plantes légumineuses, — trèfle, sainfoin, vesce, lupin, pois, lentilles, etc. — non seulement donnent des produits abondants et précieux, plus nourrissants que les herbages pour le bétail mais qu'ils laissent au sol une abondance de nitrogène dont on peut profiter en y semant ensuite d'autres choses, des céréales, par exemple. Cet effet était connu bien longtemps avant qu'on en eût trouvé l'explication, et avait été utilisé fréquemment. Toutefois, la culture des légumineuses présentait un inconvénient, la néces-

sité de consommer ces plantes à l'état frais, par la difficulté de les conserver pour la nourriture du bétail. Or cela se peut par l'ensilage, et c'est sur ce point que des essais furent faits en Suisse, les uns favorables, d'autres manqués. On s'est arrêté trop tôt, ce qui s'explique peut être par le fait que la grande découverte au sujet des légumineuses était incomplète. En effet, il ne suffit pas de semer celles-ci. Pour que des nodosités bactériennes se forment sur leurs racines, il faut que le sol en renferme déjà quelques éléments, c'est-à-dire le microbe spécial, qui n'existe pas partout, du moins en nombre suffisant.

Un problème se posait donc: recueillir ces organismes et les conserver vivants, de manière à pouvoir les ajouter aux semences de légumineuses et assurer leur développement régulier et puissant. Un savant allemand, le professeur Nobbe, de Tharandt, le comprit et chercha à le résoudre. Après de longues recherches, il réussit à isoler le microbe, à en élever et à en coloniser les germes, puis il les mit en vente, les annonçant très largement dans les journaux comme capables de faire croître des récoltes abondantes de légumineuses dans les sols les plus pauvres et les plus arides. La sensation fut extraordinaire. De toutes les parties du monde des cultivateurs lui écrivaient pour obtenir des échantillons de ses bactéries. Il vendit des préparations, pour différentes cultures, dans des bouteilles portant le nom général de *Nitragine*. Malheureusement les bactéries n'accomplirent pas les miracles promis, et les nodules manquèrent aux plantes semées avec la nouvelle composition. Quelques personnes, sans doute, en obtinrent des résultats merveilleux, mais, dans la plupart des cas, l'insuccès fut complet. La *nitragine* manquait de permanence et dut être retirée du marché.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 98

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

Et tout haut:

— Votre lettre, monsieur, ne me fait pas connaître le motif qui me vaut votre visite... Et si vous voulez avoir l'obligeance de me dire ce que vous réclamez de moi et ce que je puis vous être utile?...

— Je vous le dirai, monsieur, fit Antonio, car c'est une œuvre de châtiment que je compte entreprendre, et, à ce titre, j'ai le droit de compter sur l'homme qui représente ici le droit et la justice...

— Vous êtes bien jeune et bien inexpérimenté de la vie, monsieur pour invoquer ainsi le droit de justice et de châtiment...

— C'est qu'il s'agit de mon père.

— Tout d'abord, monsieur, qu'il me soit permis de vous rappeler que nul ne doit se faire justice soi-même... C'est une loi que vous oubliez souvent en Corse, je le sais, dans vos querelles de clans et de familles, mais dont il sera bon que vous vous souveniez sur le continent.

— Il y a cent moyens de punir, monsieur, dit Antonio d'un air sombre.

L'homme qui vous a échappé autrefois, je me suis promis de le retrouver et de le démasquer.

— A quoi bon?

— Je considère cela comme un devoir sacré.

— Réussirez-vous là où la justice a échoué?

— J'en ai la ferme espérance.

— Basée sur quoi?

— L'homme, une fois retrouvé, ne se défiera pas de moi comme il s'est défé de vous...

— C'est son vrai nom que vous voulez connaître?

— Et les mobiles de son crime...

— Mais qui vous dit qu'il ait été coupable?

— Il s'accusait!

— Je ne vous répéterai pas ce que je lui ai dit à lui-même autrefois; l'aveu, lorsqu'il est seul, n'est pas une preuve... Et puisque vous avez pris connaissance des débats, vous n'ignorez pas que ce Bernard a été acquitté...

— Les preuves qui ont manqué au jury pour condamner ce misérable, je les trouverai...

— Qui vous dit que Bernard vive encore?

— J'en ai le pressentiment.

— Et si, malgré tout, malgré les apparences, le verdict rendu par le jury n'avait été que la manifestation éclatante de la vérité?

— Que prétendez-vous dire?

— Si Bernard était vraiment innocent du meurtre dont il s'accusait et que vous lui reprochiez?

— Qu'en savez-vous?

— Pourquoi ne le saurais-je pas? Ne suis-je pas destiné à recevoir des confidences douloureuses?... Je n'ai qu'à me souvenir pour songer à des confessions bien pénibles que j'ai entendues!...

— Si cela était, vous auriez rendu une ordonnance de non-lieu et n'auriez point renvoyé le dossier à la chambre des mises en accusation.

— Je vois que vous êtes au courant de la procédure usitée en pareil cas.

— Je me suis renseigné.

— Je n'ai pas à vous rendre compte des raisons qui ont dicté ma conduite, à cette époque, ni à vous expliquer celles qui, depuis, ont modifié mon opinion.

— Ces raisons, monsieur, je ne vous les demande pas. Le procès pour moi est assez clair. La Cour d'assises a acquitté Bernard faute de preuves. Voilà tout.

— Le juge garda un moment le silence.

— Vous faites fausse route, monsieur, je vous l'affirme.

— L'avenir me l'apprendra. En attendant, je suis venu pour vous prier de vouloir bien me communiquer les pièces du procès... J'y trouverai peut-être les éléments de mon enquête personnelle.

— Tout a été publié et le dossier ne vous apprendra rien.

ne, à Bulle  
 heures du soir  
 Amuseurs  
 he et Magie.

ybert  
 de la Gorge.  
 et théâtres,  
 pharmacie.  
 [147]

CATARRHE  
 [147]

VINS  
 d'Espesses.  
 z et d'Espesses auront lieu  
 s

ES, IMP-ÉDITEURS — BULLE

ES, IMP-ÉDITEURS — BULLE

ES, IMP-ÉDITEURS — BULLE

ES, IMP-ÉDITEURS — BULLE

ES, IMP-ÉDITEURS — BULLE



Le professeur Nobbe n'en avait pas moins rendu un service éminent, car, s'il n'avait pas réussi à établir une préparation dont la vitalité persistât, il avait au moins ouvert la voie dans la bonne direction et facilité d'autres recherches. C'est ici qu'intervint un Américain pour reprendre l'affaire et la mener à bonne fin. Le Dr George J. Moore est un employé fédéral; il a la charge du laboratoire de physiologie des plantes au département de l'agriculture, et est très connu comme botaniste. De loin, il avait suivi les expériences du professeur Nobbe, et était arrivé à la conclusion que celui-ci ne s'y était pas bien pris pour cultiver ses bactéries. La méthode allemande était celle du père opulent qui donne à son fils tout ce qu'il demande, sans l'obliger à le gagner. De sorte que, si le jeune homme est obligé de travailler et de pourvoir à ses besoins, il est incapable de le faire. Ici, le Dr Nobbe, au lieu de forcer ses bactéries à suivre leur inclination naturelle à se nourrir de l'azote de l'air, détruisait en eux cette faculté des aliments par l'abondance des aliments azotés déjà à demi digérés qu'il leur fournissait, tant et si bien qu'ils avaient perdu leur faculté de trouver leur nourriture eux-mêmes et périssaient hors du laboratoire.

Le Dr Moore suivit le système opposé. Il fournit à ses bactéries assez de nitrogène pour les soutenir, mais en leur donnant le besoin d'en avoir davantage et de le chercher par eux-mêmes. Par l'exercice de leurs facultés naturelles et le travail, il obtint peu à peu un type permanent de bactéries possédant un pouvoir d'absorption du nitrogène de cinq à dix fois plus grand que les microbes originaux. Ceux-ci avaient gagné en force, en vigueur, en indépendance, et une fois hors du laboratoire et livrés à eux-mêmes, ils continuèrent à prospérer comme les autres bactéries. Les légumineuses auxquelles on les inocula prirent un développement extraordinaire dans les terrains les plus pauvres. Le pouvoir de ces bactéries est si grand qu'il transforme en sols fertiles des terrains, des sables siliceux qu'on a fait passer par le feu pour en chasser tout nitrogène.

(A suivre)

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Subventions.** — Les Sociétés agricoles de la Suisse romande faisant partie de la Fédération des Sociétés d'agriculture recevront sous peu les subventions fédérales leur revenant, pour Expositions, concours, cours, etc., organisés en 1904. Le montant total des subsides est de 17,000 fr., somme égale à celle attribuée dans le même but pour 1905, par le Département fédéral de l'agriculture.

**Les douanes fédérales.** — Les recettes des

- Permettez-moi d'en douter.
- Non, monsieur, dit le magistrat avec simplicité, je ne vous le permets pas.
- Ainsi, vous refusez de me laisser prendre communication de cette enquête ?
- Absolument.
- Pourquoi ?
- Parce que la justice a rendu son arrêt.
- Mais si elle s'est trompée...
- C'est une conjecture ne reposant sur rien...
- Et si je vous apportais des preuves ?
- Les avez-vous ?
- Non... pas encore... Je vous demande le moyen de me les procurer... J'éprouve un refus.
- Je répète que la communication de ces pièces ne vous apprendrait rien et vous serait inutile.
- Et un peu plus sèchement :
- Je vous serais obligé de ne pas insister...
- C'est bien, je n'insisterai pas...
- Et croyez-moi, monsieur, je suis vieux, j'ai vu beaucoup de tristesses... j'ai assisté même, sans pouvoir m'y opposer, à quelques injustices. J'ai donc une grande expérience de la vie... ce qui vous manque... Oubliez ces tristes souvenirs !
- Jamais !

donnes fédérales se sont élevées en janvier dernier à 3,117,303 francs. Elles sont de 15,225 fr. inférieures à celles de janvier 1903.

**Argovie.** — *Un trésor.* — Nous avons dit que des ouvriers occupés à Klingnau à des travaux en forêt ont découvert des pièces d'or françaises datant du XVII<sup>e</sup> siècle. On croit qu'il s'agit d'une caisse de guerre, qui, après la seconde bataille de Hohenlüt (guerre de succession d'Espagne) en 1704, fut cachée là par des fugitifs français.

Les pièces, au nombre de 829, se trouvaient renfermées dans une cassette de fer. Elles portent des millésimes allant de 1602 à 1704 et les effigies d'Henri IV, Louis XII et Louis XIV.

La valeur marchande de ces pièces est évaluée à 26,000 fr. Mais au point de vue de la numismatique, on estime qu'elles valent une centaine de mille francs.

Le trésor appartient de droit à la commune. Les ouvriers qui l'ont découvert toucheront la récompense légale qui, sauf erreur, est du 10 % de la valeur trouvée.

**Zurich.** — *Gapony est à Zurich.* — La fuite du pape Gapony, actuellement réfugié à Zurich, a eu lieu le 22 janvier, grâce à un habile déguisement, par la Finlande et la Suède.

**Vaud.** — *Une chasse au bison à la Vallée.* — Jeudi, vers 10 h. 1/2 du matin, un bœuf destiné à M. Giessen, boucher à l'Orient, et arrivé au Sautier en chemin de fer, s'est échappé de son wagon à la gare, au moment où on allait l'en tirer. Bousculant tout sur son passage, il partit dans la direction de l'Orient, mais, comprenant sans doute que c'était là que l'attendait le trépas, il prit à bonne allure le chemin de l'Abbaye. Traqué par les gens du Pont, il revient sur ses pas, avec sur ses traces, toute la maréchassée et de nombreux citoyens, amusés par cette chasse d'un nouveau genre. Il fait de plus belle. On recourt alors aux grands moyens : balles de revolver, balles de fusil lui sont prodiguées ; il s'en moque comme d'une guigae. L'animal furieux n'en court que plus vite. Vers les 6 h. 1/2 du soir, il arrivait au Brassus, ayant fait une course échevelée de plus de 30 kilomètres. Elle devait, d'ailleurs, s'achever là : un de nos plus habiles carabiniers, M. Et. Pignet, au Brassus, du premier coup de son fusil de guerre, mit fin à l'odyssée, qui restera fameuse à la Vallée.

— *Le prince Napoléon à Prangins.* — On mande que le prince Louis Napoléon, qui se trouve actuellement à Paris, compte partir la semaine prochaine pour Turin, afin de voir sa mère, la princesse Clotilde, et sa sœur, la princesse Lætitia, duchesse d'Aoste.

Le prince se rendra ensuite à Prangins, où il veut mettre en ordre tous ses souvenirs de famille. Dès les premiers jours de mai, il retournera au

— Oubliez-les, vous dis-je, car les évoquer, essayer, comme vous le voulez, de les faire revivre, c'est courir bien inutilement au devant de la douleur...

— La mort de mon père, la mort de ma pauvre mère n'ont pas été vengées...

M. de Montaignon regarda longuement le jeune homme.

— Qui vous dit que cette vengeance ne serait pas une injustice ?

— Vous considérez donc Bernard comme innocent ?

— Oui, fit nettement le juge.

— Eh bien ! monsieur, dit Antonio tranquillement, s'il est innocent de ce meurtre, un autre que lui est coupable. Cet autre, je le trouverai.

Le magistrat ne pouvait en dire davantage. Le secret de Jean Bartoli ne lui appartenait pas.

Du reste, il comprenait, comme Bartoli lui-même, que révéler l'histoire de la mort de Georges d'Héribaud dans les circonstances où cette mort était survenue, c'était jeter sur Laurence l'odieux soupçon d'adultère.

C'était voiler de honte le denil des enfants ! C'était déshonorer la mère !

Elle avait été la maîtresse de Jean Bartoli ! Et surprise dans son infamie, Georges avait voulu la tuer !... Bartoli, d'un coup de revolver, l'avait prévenu en l'abattant !... Voici ce qu'ils croiraient, les enfants ! (A suivre)

Caucase, reprendre le commandement de sa division de cavalerie.

## ÉTRANGER

### La guerre.

**Autour de Moukden.** — Le général Kouropatkin télégraphie en date du 9 :

« Dans la nuit du 8 au 9, vers 11 heures, les Japonais ont repris l'offensive sur notre flanc gauche. Ils ont été repoussés.

» A 5 heures du matin, ils reprurent à nouveau l'offensive, mais, vers 7 heures, ils étaient complètement repoussés.

» Nous avons en 5 soldats blessés.

» Malgré le froid terrible que nous subissons, les cas de congélation sont rares. »

S'il faut en croire un rapport reçu du quartier général du maréchal Oyama, le général Kouropatkin aurait fait fusiller treize soldats accusés d'avoir excité leurs camarades à la révolte.

**L'Invalide russe,** organe officiel de l'armée, vient de publier une évaluation des forces japonaises en Extrême-Orient. Oyama disposerait actuellement de 275,000 soldats de l'armée active et de 150,000 réservistes, plus environ 60,000 irréguliers, volontaires et porteurs, soit près de 500,000 hommes.

Les Russes, dans ces conditions, seraient en état d'infériorité numérique par rapport à leur ennemi.

**France.** — *30 millions à l'eau.* — On annonce qu'une famille de Toulon a reçu d'un officier embarqué sur le *Sully* un cablogramme d'après lequel ce bâtiment aurait coulé par cent trente mètres de fond et serait complètement perdu.

Si le *Sully* n'est pas encore au fond, il n'en vaut guère mieux.

Le renflouement d'un navire est toujours difficile et, dans le cas du *Sully*, à peu près impossible.

Le *Sully* qui déplaçait 18,014 tonnes, avait une longueur de 138 mètres. Trois machines actionnaient ses hélices. Sa puissance totale, permettant de réaliser une vitesse de 21 nœuds, est de 20,500 chevaux. Son armement comprend 2 canons de 194 mm., 8 canons de 164,6 de 100,18 de 47 et 2 de 65, ces dernières pièces toutes à tir rapide, plus cinq tubes lance-torpilles.

**Russie.** — *Encore des fusillades.* — Un conflit s'est élevé à la gare de Searzyzo entre les ouvriers et les troupes, qui ont fait feu, tuant 24 ouvriers et en blessant 40.

Les troupes ont également tiré sur le peuple à Ostrowice.

Le nombre des victimes est inconnu.

**Etats Unis.** — *Le coup d'Etat manqué.* — De nombreux officiers compromis qui s'étaient cachés ont été découverts et arrêtés. Les régiments qui s'étaient soulevés ont été dissous. De nombreux anarchistes et socialistes ont été arrêtés. Jusqu'ici, on a établi la culpabilité de 2 commandants, 6 majors, 15 capitaines et 68 lieutenants.

## CANTON DE FRIBOURG

**Renouvellement des Conseils généraux.** — La votation pour le renouvellement des Conseils généraux de Fribourg, Bulle, Morat, Romont, Estavayer-le-Lac et Châtel-Saint-Denis, fixée par arrêté du 7 février 1905 au 19 mars prochain, est ajournée, par décision ultérieure du Conseil d'Etat, au 2 avril suivant.

Ce changement de date a été déterminé par la constatation de la coïncidence, au 19 mars, d'une votation fédérale concernant l'extension de la protection des inventions : il a paru, dès lors, dé-

irable de renou  
pour le renou  
d'éviter des con  
tâche des barea  
Les électeurs  
en conséquence,  
qui sera publié  
de la Feuille of

**Nominatio**  
électoral, réuni  
confirmations et

Il a nommé :  
en remplacement  
sionnaire : M. J

Juge suppléant  
placement de M

M. Louis Kolly  
Juge suppléant

remplacement  
Chatton, député

1<sup>er</sup> suppléant  
cercle de la Gr

xime, à Cerniat  
gois Chapaley, a

Juge de paix  
pens) : M. Léon

assesseur ibiden  
fens ; 2<sup>me</sup> assesse

à Vuippens ; 2<sup>o</sup>  
Gremaud, feu F

1<sup>er</sup> suppléant p  
cle de la Gruyèr

dard, à La Roch  
seph Repond, sy

**Accident.** —  
mey, âgé de 49 a

travaillait, samed  
Courgevoux, lor

Un hêtre entraî  
sur Meyer et l'éc

**Militaire.** —  
été nommé par

d'armée du 1<sup>er</sup> co  
lieutenant-colone

**Incendies.** —  
incendie a détrui

à Mühlthal, près  
que fort peu du

habitaient le bâti  
On croit à un a

— Vendredi s  
feu a détruit à U

partenant à la co

**Inspection**  
pouillnières d

— Les éleveurs f  
vage de l'espèce

més que la Comm  
cèdera, aux jours

l'inspection des ju  
tres généalogiques  
de celles que l'on  
Lundi 20 févri  
à Cugy ;  
Le même jour,  
Domdidier ;  
Mardi 21 févri  
Romont, place du  
Le même jour,  
Châtel-Saint-Denis ;  
Mercredi 22 fév  
à Morat, place de  
Le même jour,  
Châtres ;  
Jeudi 23 février  
Bulle ;  
Vendredi 24 fév  
Tavel ;



commandement de sa divi-  
**ANGER**  
**guerre.**

Le général Kouropat-  
 e du 9 :  
 u 9, vers 11 heures, les  
 ensive sur notre flanc gau-  
 se.  
 n, ils reprirent à nouveau  
 heures, ils étaient com-  
 idats blessés.  
 ible que nous subissons,  
 ont rares.  
 rapport reçu du quartier  
 ama, le général Kouropat-  
 reize soldats accusés d'a-  
 des à la révolte.  
 gane officiel de l'armée,  
 luation des forces japo-  
 nt. Oyama disposerait ac-  
 oldats de l'armée active  
 es, plus environ 60,000  
 t porteurs, soit près de

conditions, seraient en  
 rrique par rapport à leur  
 ions à l'eau. — On an-  
 Toulon a reçu d'un offi-  
 Sully un cablogramme  
 ont aurait coulé par cent  
 et serait complètement  
 encore au fond, il n'en  
 navire est toujours diffi-  
 Sully, à peu près impos-  
 it 18,014 tonnes, avait  
 ètre. Trois machines ac-  
 a puissance totale, per-  
 vitesse de 21 nœuds, est  
 rnement comprend 2 ca-  
 ons de 164,6 de 100,18  
 nières pièces toutes à tir  
 nca-torpilles.

es fusillades. — Un con-  
 Searzyzo entre les ou-  
 ont fait feu, tuant 24  
 0.  
 ment tiré sur le peuple à  
 s est inconnu.  
 coup d'Etat manqué. —  
 compromis qui s'étaient  
 et arrêtés. Les régiments  
 été dissous. De nom-  
 alistes ont été arrêtés.  
 ulpabilité de 2 comman-  
 aines et 68 lieutenants.

**FRIBOURG**  
 des Conseils gén-  
 pour le renouvellement  
 Fribourg, Bulle, Morat,  
 ac et Châtel Saint-Denis,  
 vrier 1905 au 19 mars  
 r décision ultérieure du  
 suivant.  
 a été déterminé par la  
 ence, au 19 mars, d'une  
 nant l'extension de la  
 : il a paru, dès lors, dé-

irable de renvoyer de quelques jours la votation  
 pour le renouvellement des Conseils généraux afin  
 d'éviter des confusions et de ne pas compliquer la  
 tâche des bureaux électoraux.  
 Les électeurs des Communes intéressées sont,  
 en conséquence, rendus attentifs à l'arrêté modifié  
 qui sera publié dans les deux prochains numéros  
 de la *Feuille officielle* et par voie d'affichage.

**Nominations judiciaires.** — Le Collège  
 électoral, réuni samedi, a procédé à une série de  
 confirmations et nominations.

Il a nommé : juge près le Tribunal de la Sarine,  
 en remplacement de M. Maxime Dariaux, démis-  
 sionnaire : M. *Emile Savoy*, à Fribourg ;

Juge suppléant près le même Tribunal, en rem-  
 placement de M. Nicolas Dafflon, démissionnaire :  
 M. *Louis Kolly*, à Fribourg ;

Juge suppléant près le Tribunal de la Glâne, en  
 remplacement de M. Guillon, décédé : M. *Eugène*  
*Chatton*, député ;

1<sup>er</sup> suppléant près la Justice de paix du 2<sup>me</sup>  
 cercle de la Gruyère (Charmey) : M. *Meyer Ma-*  
*xime*, à Cerniat ; 2<sup>me</sup> suppléant ibidem, M. *Fran-*  
*çois Chapaley*, ancien député, à Charmey.

Juge de paix du 4<sup>me</sup> cercle de la Gruyère (Vaip-  
 pens) : M. *Léon Bertschi*, à Villars-d'Avry ; 1<sup>er</sup>  
 assesseur ibidem : M. *Pierre Morard*, à Game-  
 fens ; 2<sup>me</sup> assesseur ibidem : M. *Firmin Philipona*,  
 à Vuippens ; 2<sup>me</sup> suppléant ibidem : M. *Joseph*  
*Gremaud*, feu François, à Echarlens.

1<sup>er</sup> suppléant près la Justice de paix du 5<sup>me</sup> cer-  
 cle de la Gruyère (La Roche) : M. *Joseph Bro-*  
*dard*, à La Roche ; 2<sup>me</sup> suppléant ibidem : M. *Jo-*  
*seph Repond*, syndic, à Villarvolard.

**Accident.** — Le nommé Jean Meyer, d'Or-  
 mey, âgé de 49 ans, père de neuf enfants mineurs,  
 travaillait, samedi soir, dans une gravière près de  
 Courgevans, lorsqu'un éboulement se produisit.  
 Un hêtre entraîné avec la masse éboulée tomba  
 sur Meyer et l'écrasa. La mort a été instantanée.

**Militaire.** — M. Fritz Mullegg, à Morat, a  
 été nommé par le Conseil fédéral, chef du train  
 d'armée du 1<sup>er</sup> corps avec promotion au grade de  
 lieutenant-colonel.

**Incendies.** — Jeudi soir, vers 8 h., un  
 incendie a détruit la ferme des frères Grossrieder,  
 à Mühlthal, près Schmitten. On n'a pu sauver  
 que fort peu du mobilier des trois ménages qui  
 habitaient le bâtiment incendié.  
 On croit à un acte criminel.  
 — Vendredi soir, à 8 h., nouveau sinistre. Le  
 feu a détruit à Ueberstorf une petite maison ap-  
 partenant à la commune.

**Inspection et admission des juments  
 poulainières destinées à la reproduction.**  
 — Les éleveurs faisant partie d'un syndicat d'éle-  
 vage de l'espèce chevaline du canton sont infor-  
 més que la Commission chevaline cantonale pro-  
 cédera, aux jours et endroits indiqués ci-après, à  
 l'inspection des juments inscrites dans les regis-  
 tres généalogiques des syndicats et à l'approbation  
 de celles que l'on veut y faire inscrire.

Lundi 20 février, dès les 8 1/2 heures du matin,  
 à Cugy ;  
 Le même jour, à 2 heures de l'après-midi, à  
 Dondidier ;  
 Mardi 21 février, dès 9 heures du matin, à  
 Romont, place du Poyet ;  
 Le même jour, à 2 heures de l'après-midi, à  
 Châtel-Saint-Denis ;  
 Mercredi 22 février, dès 11 heures du matin,  
 à Morat, place de la gare.  
 Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, à  
 Châtres ;  
 Jeudi 23 février, dès 9 heures du matin, à  
 Bulle ;  
 Vendredi 24 février, dès 9 heures du matin, à  
 Tavel ;

Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, au  
 Mouret ;  
 Samedi 25 février, dès les 9 heures du matin, à  
 Fribourg.

Toutes les juments inscrites dans un syndicat  
 doivent être présentées, à l'exception de celles  
 qui sont prêtes à mettre bas ou fraîchement sui-  
 tées et celles qui ont été primées et approuvées,  
 lors des concours du mois d'août 1904.

**Race porcine.** — Les éleveurs de notre  
 canton pourront, comme les autres éleveurs suis-  
 ses, participer au *marché-concours intercantonal*  
*de verrats* qui se tiendra pour la première fois à  
 Berne-Ostermundigen les 31 août et 1 septembre  
 1905. Ce concours coïncidera avec celui des tau-  
 reaux de race pie rouge.

L'organisation bernoise admet : les races porci-  
 nes du pays ; les races améliorées ; les races  
 é rangées du type York-hire, tous animaux d'au  
 moins 4 mois et nés en Suisse ou importés avant  
 le 1<sup>er</sup> juin 1905.

**GRUYÈRE**

**Chemins de fer.** — Le Bulle-Romont a  
 encaissé en 1904 un chiffre de recettes de 381,182  
 francs, contre 408,906 fr. en 1903. On peut sans  
 doute attribuer ce déchet au fait que l'exercice  
 1903 avait bénéficié de recettes extraordinaires  
 provenant du transport de grandes quantités de  
 matériaux pour la construction de nouveaux che-  
 mins de fer de notre contrée et du Pays d'Enhaut.  
 Sous ce rapport, l'année 1904 n'a pas vu se re-  
 nouveler cette bonne aubaine.

On annonce qu'une demande de concession est  
 faite pour un chemin de fer électrique, à voie  
 étroite, allant de la gare de La Tour-de-Trême au  
 village de Broc. La ligne longerait la nouvelle  
 route de La Tour-Broc, traverserait la Sarine un  
 peu en aval du pont actuel, contournerait le vil-  
 lage en passant près de la villa Cailler, pour arri-  
 ver enfin sur le plateau où l'usine Cailler vien-  
 drait se raccorder. On parle d'un devis de 400  
 mille francs.

Et le projet à voie normale Bulle-Broc, où  
 dort-il ?

Quelques réclamations, très justifiées du reste,  
 ont été formulées contre les projets d'horaires du  
 semestre d'été pour obtenir une meilleure corres-  
 pondance entre les trains C. E. G. et du M. O. B.

**Broc.** — Dans chacune de nos chroniques,  
 nous avons l'occasion d'entretenir nos lecteurs  
 d'un progrès nouveau réalisé dans cet intéressant  
 village de Broc. A part les affaires de la Fabrique  
 Cailler dont le développement va sans cesse gran-  
 dissant, il y a souvent à signaler la création d'une  
 oeuvre d'utilité publique, la fondation d'une so-  
 ciété nouvelle, un concert de bienfaisance, une  
 conférence agricole ou économique, une représen-  
 tation de l'une ou l'autre des diverses sociétés de  
 musique, de gymnastique ou de chant. Nous avons  
 déjà parlé des succès obtenus par les gymnastes  
 dans leur dernière représentation. Celles de di-  
 manche dernier ont été très réussies et le public a  
 chaudement applaudi le bon travail exécuté et les  
 belles productions données.

Une Société coopérative de consommation a  
 ouvert récemment un comptoir à Broc. Ce genre  
 de commerce offre certains avantages au public,  
 il faut le reconnaître, tandis qu'il ne fait pas le  
 compte des négociants de la place. Mais ceux-ci  
 peuvent aisément se retourner en apportant des  
 innovations à leur commerce et retenir ainsi leur  
 clientèle. Il faut en tout cas se souvenir que la  
 concurrence est l'âme du commerce.

**Téléphone.** — On demande pour le bureau  
 de Bulle une jeune fille de 16 à 24 ans désireuse

de s'instruire en qualité d'aide téléphoniste et té-  
 légraphiste. Les postulantes de nationalité suisse  
 et possédant une bonne instruction secondaire  
 sont invitées à remettre personnellement jusqu'au  
 22 courant leurs lettres de postulation au bureau  
 soussigné qui donnera tous les renseignements  
 nécessaires. Les lettres de postulation doivent  
 contenir une courte biographie de la postulante  
 et être accompagnées d'un acte de naissance ou  
 d'origine, d'un certificat de bonnes mœurs, d'un  
 certificat médical visant surtout les organes de  
 l'ouïe et de la vue ; pour ce dernier certificat, un  
 formulaire sera fourni sur demande par le bureau  
 soussigné. Bureau des Téléphones.

**Déclaration.** — On lit dans la *Gazette du*  
*Valais* :

« On se souvient que notre journal a publié, le  
 12 novembre dernier, une correspondance dans  
 laquelle M. Gobet, à Bulle, était pris à partie, à  
 l'occasion de sa participation au banquet radical  
 de Saxon.

« Ensuite d'un échange d'explications, nous dé-  
 clarons que c'est de bonne foi que cette corres-  
 pondance a été insérée dans notre journal et que  
 nous ne voulons pas confirmer les allégations  
 qu'elle contenait ; que, du reste, nous n'avons  
 nullement entendu suspecter l'honorabilité per-  
 sonnelle de M. Gobet, laquelle était hors de cause. »

N'avions nous pas raison l'autre jour de dire  
 que la *Gazette du Valais* était toujours bien in-  
 formée sur les choses fribourgeoises, en signalant  
 l'idiote correspondance au sujet de notre banquet  
 des Rois, que le *Messenger* servait à ses lecteurs ?

Mais que pensera le *Messenger* de la déclaration  
 de son copain valaisan si nous lui rappelons que  
 quelques jours auparavant, en octobre, il tenait  
 les mêmes propos, bien que sans nommer M. Gobet  
 et que dans son numéro du 19 novembre, il se  
 faisait fort de faire la preuve des faits allégués  
 par le journal valaisan ?

Et dire que le *Messenger* traitait la *Gruyère* de  
 calomniatrice quand nous signalions la coïncidence  
 de ces faits !

O que de braves, que d'honnêtes gens patau-  
 gent dans la pieuse feuille !

**ÊTES-VOUS FAIBLE ?**  
 Souffrez-vous de maladies de l'estomac, de  
 constipation, de vices du sang ou de palpi-  
 tations ?  
**LA TISANE**  
**AMÉRICAINNE DES SHAKERS**  
 VOUS GUÉRIRA À COUP SÛR.  
 Elle se vend dans toutes les pharmacies et  
 chez M. Fanyau, pharmacien à Lille.

Vous nous adressiez, il y a environ un an et demi, un  
 échantillon d'emplâtre **ROCCO**. — Je m'en suis servi  
 ces jours derniers pour combattre de violentes douleurs  
 dans la dos, provenant d'un refroidissement. Il est vrai  
 que je ne m'attendais pas à ce que ce remède, délaissé  
 depuis si longtemps, produisit un effet admirable, et ce-  
 pendant je fus complètement guéri au bout de 2 jours. —  
 Je considère comme un devoir de vous en exprimer toute  
 ma gratitude.  
 St Gall, le 20 août 1902. K. Brandli.

**AVIS**  
 Le soussigné avise le public et son hono-  
 rable clientèle que depuis le 15 janvier der-  
 nier, il a repris à son compte la succession  
 de MM. ANGELINI & GENOVA, entre-  
 preneurs, à Grandvillard, et se recom-  
 mande pour tous les travaux concernant son  
 état. [169]  
**ANGELINI, entrepreneur,**  
**Grandvillard.**

**Sous-offs !!**  
 MM. les Sous-officiers de toutes armes  
 du district de la Gruyère sont convoqués en  
 assemblée sur le **jeudi 16 février**  
**courant**, à 8 heures du soir, à l'Hôtel  
 des Alpes.  
 TRACTANDA  
 Fondation de la section des Sous-officiers  
 de la Gruyère. (H88B)170

**PERDU**  
 jeudi soir, entre Bulle et La Tour, un  
*trousseau de clefs.*  
 Prière de le rapporter contre récompense  
 au bureau du journal. [168]



**Société de Gymnastique DE BULLE**  
 Dimanche 19 février, à 8 h. du soir  
 Local du Cheval-Blanc  
**Soirée familière**  
 réservée aux membres de la Société et à leurs familles  
 167] LE COMITÉ

**Employés d'Hôtels et pour familles**

des deux sexes sont demandés de suite et pour saison d'été, en Suisse et en France. **Plusieurs bons vachers** pour la France. Ecrire à J. GILLOZ à M. Nthey ou se présenter à son passage: à Fribourg Hôtel de l'Etoile, le 19 février; à Romont Hôtel de la Gare, le 20 février, avant midi; à Bulle, Hôtel de l'Union, le 20 février après midi. (H30577L)159

**MES CAFÉS**

sont toujours **fraichement grillés** chaque semaine. [160]

La livre depuis 0,70 cent.

**MAGASIN**

**Vve Louis Treyvaud**  
 Grand'Rue 38, BULLE.

**Fumier à vendre.**

S'adresser à M. Jos. REMY, voiturier, à Bulle. [158]

**A VENDRE**

d'occasion, un **joli potager** à 4 trous ayant très peu servi. S'adresser à MM. TORLASCHI & FAVRAT, rue de Vevey BULLE. [161]

**Tous les samedis on trouvera**

**Pain doux  
 Pain régal  
 Pain aux greubons  
 Zwibach frais**

ainsi que **Pain Steinmetz** tous les jours à la Boulangerie

**J. Schneider, à Bulle.**

**A vendre**

un tas **bon fumier**. S'adresser au bureau du journal. [155]

**Vins rouges et blancs.**

Pour cause de liquidation à vendre à des prix exceptionnels une quantité de **Vin rouge et blanc**. [148] S'adresser au bureau du journal.

**A vendre :**

bon **mulet** de 3 ans, excellent pour le trait et le bât. S'adresser au bureau du journal. [163]

**A louer :**

rue du Moléson, un **petit logement** de 2 pièces. S'adresser au bureau du journal. [164]

**GRANDE SURPRISE !**  
 Occasion unique !

**500 obj. pour Fr. 4.**

Une magnif. montre de précision dorée, marchant bien, avec garantie de 3 ans et chaîne assortie, 1 cravate en soie moderne pour Monsieur, 3 mouchoirs fins, 1 jolie bague pr. Monsieur, avec pierre préc. imit., 1 magnif. fine portemonnaie en cuir, 1 beau miroir de poche, 1 paire de boutons de manchettes 3 boutons de plastron 3/4 or doublé avec fermeture pat. 1 écritoire nickelé première qualité, 1 broche paris. élégante (nouveau), 1 paire de boutons de brillants si nill, très bien imité, 5 objets de farce provoquant de la gaieté chez jeunes et vieux, 20 objets import. pour la correspondance et encore 400 pièces diverses indispensables dans la maison. Le tout ensemble, avec la montre, qui seule vaut autant, ne coûte que **4 fr.** — Envoi contre remboursement ou contre mandat de poste par la **Maison centrale d'expédition viennoise**  
**P. LUST, Krackau, N° 391**  
 N. B. On rend l'argent pour ce qui ne conviendrait pas. (02336B)166

**Anémie, Faiblesse et Manque d'appétit**  
 sont promptement guéris par l'emploi du véritable

**Cognac ferrugineux Golliez**  
 Marque des 2 Palmiers.

Il est employé avec succès depuis 30 ans contre les digestions pénibles, crampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale. Se vend en flacon de fr. 2.50 et 5. — dans toutes les pharmacies. [8]

**POUDRE MAYOR**  
 tonique, dépurative, antiépidémique  
**POUR LE BETAIL**  
 de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.  
 Marque déposée. Vente en gros: Vve Alf. DELISLE & C<sup>e</sup>, fab<sup>re</sup>, Lausanne et A. PANCHAUD, Vevey. Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

**AVIS**  
 Le soussigné a l'avantage d'informer l'honorable public de Bulle et des environs qu'il dessert dès ce jour le **Café des Chemins de Fer**. Par des consommations de premier choix et un service soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. **Restauration à toute heure. — Jeux de quilles.** Se recommande, **E. CASTELLA-EBY** (H645)109

**Ecole cantonale d'Agriculture A CERNIER**  
 Une nouvelle année scolaire commencera le **3 avril 1905**. Durée des cours **2 ans**. Prix annuel de pension: **fr. 310**, blanchissage et raccommodage compris. Pour renseignements, programme, inscriptions, s'adresser au soussigné, 138, (H2440N) **Ernest BILLE, directeur.**

**Une VOIX**  
 claire et sonore, métallique et puissante s'obtient uniquement, promptement, par les **Tablettes Wybert**, calmant et grisissant la toux, les enrhumements et les catarrhes. **Seulement en boîtes à Fr. 1. — dans toutes les pharmacies.** Chaque boîte doit porter la marque déposée: « **Aigle avec violon** ».

Contre l'ENROUEMENT, la TOUX et le CATARRHE  
 Demandez la **PATE PECTORALE AUX FRUITS**  
 préparée par l'Union pharmaceutique romande.  
**Prix de la boîte: 80 c.** Grand succès. En vente dans toutes les pharmacies.

**Imprimerie de la Gruyère**  
 Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que:  
 Journaux et brochures;  
 Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc.;  
 Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc.;  
 Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc.;  
 Registres et carnets à souche, tableaux, etc.;  
 Statuts et règlements de sociétés, etc.;  
 Etiquettes volantes, toiles, parchemin, gommées, bordereaux, etc.;  
 Enveloppes avec raison sociale imprimée.

**IMPRESSIIONS DIVERSES EN COULEURS**  
**Prix très modérés.**  
**LA GRUYÈRE** étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une publicité efficace et à bon marché.

**A. Demierre, médecin-dentiste à BULLE,**  
 reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93]

**L'atelier de J. STAUB**  
 peintre  
 est transféré Rue de la Sionge, à côté de la grange dit à Ducas.  
 Spécialité: pour Voitures faux-bois et Enseignes. [76]

**Cabinet dentaire H. DOUSSE**  
 Chirurgien-Dentiste  
**CONSULTATIONS**  
 de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.  
 à Romont: mardi, mercredi et vendredi;  
 à Bulle: jendi et samedi;  
 à Châtel: le lundi (H7B)1468

**A vendre:**  
 faute d'emploi, un **potager** à 4 trous, peu usagé. S'adresser au bureau du journal.

**A louer:**  
 La Tour, chez M. DÉVAUD, sellier, un **appartement**. [130]

**On cherche à louer Hôtel-Pension-Restaurant**  
 ou gérance.  
 Meilleures références. [139] S'adresser les offres sous chiffres H534F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

**A louer:**  
 un bloc ou **séparément 16 poses de terre** de première qualité, plus une **gîte de 11 poses**. S'adresser à Lucien PASQUIER, Bulle. [140]

**A louer:**  
 au premier étage d'une maison située dans la Grand'Rue, un **bel appartement**, grandes et hautes chambres bien éclairées avec ou sans bureau, véranda, cave, galetas. Pour renseignements, s'adresser à M. le notaire MORARD. (H609B)1124

**Taureau**  
 primé en première classe, issu de parents primés, est à la disposition des éleveurs. S'adresser à la grange de M. Louis DU-PASQUIER, à Vuadens. 142 (H76B) HERMANN, propriétaire.

**Mises publiques.**  
 Mme **Bosset** exposera en location, par voie de mises publiques, son **établissement**.

**Aux Travailleurs**  
 à Cully, près Payerne.  
 Les mises auront lieu le **samedi 18 février** prochain, à 3 heures de l'après-midi. Cet établissement, situé dans une bonne localité, jouissant d'une réputation et d'une clientèle assurées, est à recommander à un preneur sérieux et actif. L'exposante: **Clémence Bosset.** 125 (H437F)

**A vendre**  
 faute d'emploi, un **potager** à deux trous, en bon état, une **poussette**, une **table**, et un **fourneau à pétrole**. S'adresser à M. **Antonin Chollet**, Grand'Rue, Bulle. [150]

**A vendre:** [153] Pour cause de départ, sous de favorables conditions, **deux maisons** agréablement situées au village de **Sorens**, dont l'une presque neuve avec logement grange, écurie, remise et 2 jardins; et l'autre avec logement réparé à neuf, grange, écurie et 2 beaux vergers de grand rapport. — S'adresser à M. Joseph MELLAZ, charpentier, Sorens.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE:  
**PAPIER A LETTRES**  
**Timbres en caoutchouc.**  
 GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS — BULLE

Schneuwly, archiviste  
 VANGI QU  
 ABONNEMENTS  
 Suisse . . . 1 an,  
 » . . . 6 mois,  
 Etranger . 1 an,  
 » . . . 6 mois,  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro: . . .  
 On s'abonne dans  
 bureaux de poste.  
 BULLE  
 Dans  
 Le mot de Nid  
 reaucratie. —  
 battante. —  
 du rédacteur  
 sur un escad  
 boutons de l'h  
 solde et les  
 nage. — La p  
 On raconte qu  
 tsarevitch Alex  
 dre II et mouru  
 tes, a-t-on dit, b  
 n'y a au service  
 dont la probité s  
 Aussi est-il h  
 toujours, devant  
 savait! Il sait  
 ne peut rien con  
 le-Grand intro  
 naissant et qui  
 pieuvre gigantes  
 parlout et succè  
 lequel elle vit.  
 La contagion  
 comme tout le re  
 y a été introduit  
 tendante; elle s'  
 la préparation de  
 voyance qui est  
 notoire en Ruesie  
 qui a passé plusi  
 militaire, et qui  
 tier général de R  
 FEUILLET  
**Dian**  
 Pa  
 Et le pauvre Bart  
 premier et sublime  
 Plus tard, oier son  
 gloter la vérité, per  
 toucher par son dés  
 — La fatalité n'e  
 attristé. Bartoli étai  
 ne préterai pas les m  
 — Antonio se levait  
 — Avant de vous  
 moi d'insister une de  
 tion du dossier qui  
 — Non... monsieur  
 — Du moins... et  
 bien étrange de la p  
 nard, consentiriez vo  
 phies que vous avez  
 Je me pénétrerais de  
 — Vingt ans chsn